



Information sur les risques majeurs

COMMUNE DE SAINTE MARIE DU MONT

dicrim

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

02 JUIN 2008

PREFACE DU MAIRE

Tout citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures pour s'en protéger (Loi du 2 Juillet 1987)

Mon devoir est de vous aider à identifier ces risques, à vous en prémunir, c'est une action préventive nécessaire à la sauvegarde de vos vies et de vos biens.

La commune est particulièrement exposée au risque d'érosion marine.

Le présent dossier mis à votre disposition, est un document d'information sur les risques majeurs que peut rencontrer notre commune.

Il comporte plusieurs éléments d'information générale, sur l'historique des événements du passé, les mesures de prévention, de police et de sauvegarde.

Vous y retrouverez la conduite à tenir face à un tel événement que je vous demande de suivre afin de préserver vos vies et vos biens.

*Le Maire,
Henri MILET*

Commune de SAINTE MARIE DU MONT

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

RISQUE MAJEUR

Evènement potentiellement dangereux, **ALEA**, ne devient **RISQUE MAJEUR** que s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques, ou environnementaux sont présents.

Le **risque majeur**, plus communément appelé **catastrophe** a deux caractéristiques essentielles :

- 1- **sa gravité**, lourde à supporter par les populations, voire les Etats (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement)
- 2 - **sa fréquence**, si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

DEFINITION

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

MECANISME

Les différents types de mouvement de terrain

On différentie :

- Les mouvements lents et continus
 - Les tassements et les affaissements de sols.
 - Le retrait-gonflement des argiles.
 - Les glissements de terrain le long d'une pente.
- Les mouvements rapides et discontinus
 - Les effondrements de cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains).
 - Les écroulements et les chutes de blocs.
 - Les coulées boueuses et torrentielles .
- L'érosion littorale

C.1 - LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN DANS LA COMMUNE :

Le risque mouvement de terrain provient du risque érosion du littoral

Les zones littorales sont soumises à un recul généralisé « du trait de côte » qui s'apparente, selon le cas, à un glissement de terrain ou à un effondrement, dans le cas des falaises normandes. Ces écroulements et chutes de blocs résultent d'une déstabilisation des falaises sous l'effet de l'érosion.

La côte ouest du Cotentin est soumise à l'assaut de tempêtes dévastatrices pour l'urbanisation côtière. Ce phénomène a été particulièrement observé depuis 1960. Mais, même avant cette période, des dommages ont été régulièrement signalés sur ce littoral. Les ouvrages de protection réalisés souvent au coup par coup ont permis de stabiliser les secteurs de côte les plus aménagés. Cependant, bien souvent un abaissement des plages se substituent au recul dunaire. Cette évolution constatée sur plusieurs sites de la Manche, peut, à terme, mettre en péril les ouvrages de protection réalisés.

C.2 - L'HISTORIQUE DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

La partie de la commune la plus touchée est :

Erosion dunaire sur la côte d'Utah-Beach

Voir tableau C.3. pour l'historique des catastrophes naturelles.

C.3 – L’ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Certains mouvements de terrain ont fait l’objet d’une procédure de reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle.

Type catastrophe	Début le	Fin le	Arrête du	Sur le J.O
Tempête et grains de vent	15 10 1987	16 10 1987	22 10 1987	24 10 1987
Inondations - crue débordement de cours d'eau ruissellement et coulée de boue	13 10 1993	15 10 1993	02 02 1994	18 02 1994
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	17 01 1995	31 01 1995	03 05 1995	07 05 1995
Mouvement de terrain Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	25.12.1999	29.12.1999	29.12.1999	30.12.1999

C.4 – LES ACTIONS PREVENTIVES DANS LA COMMUNE

C.4.1 la connaissance du risque :

Des études et un repérage des zones exposées ont été réalisés depuis 1994 par le GRESARC

Les conclusions sont apportées par les évolutions de trait de côte et de profil de plage étudiées sur la commune de Sainte Marie du Mont entre 1992 et 2005

Station SE1 de la commune de Sainte-Marie-du-Mont
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

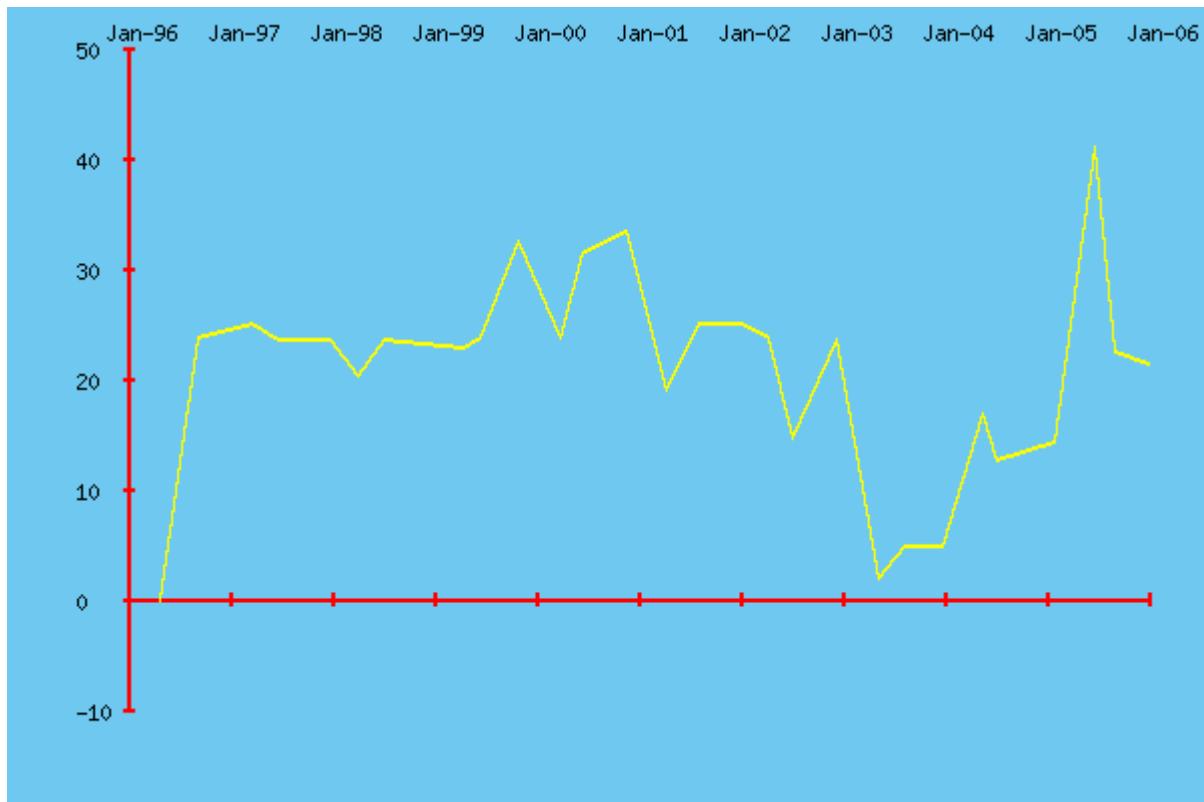
Photo du **15/05/1996**



Photo du **19/10/2005**



Le trait de côte est matérialisé par une digue de polder fixe. Le suivi concerne l'évolution de la végétation halophile située en avant.



Evolution de la limite de schorre entre avril 1996 et octobre 2005

Depuis le début des suivis, le schorre s'est développé en avant de la digue. Les touffes éparses de végétation pionnière apparaissaient déjà en avril 1996, en avant d'une zone de schorre dense. Entre avril et septembre 1996, ces touffes se sont multipliées et ont été intégrées au schorre, expliquant l'avancée de +23,7 m. Entre septembre 1996 et octobre 2002, la limite du schorre est restée relativement stable. Des recouvrements épisodiques par des placages de sable ont cependant provoqué des fluctuations métriques de sa position. Entre octobre 2002 et octobre 2005, les fluctuations sont décimétriques (atteignant ± 20 m) mais, résiduellement, la limite de schorre évolue peu. Le bilan depuis le début des suivis est positif, traduisant une progression du schorre sur près de +21,5 m.

Commentaires

La progression du schorre depuis le début du suivi sur ce site est représentative d'un contexte général d'accrétion en Baie des Veys, particulièrement sensible à ce niveau.

Station SE1 de la commune de Sainte-Marie-du-Mont
EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

Evolution du trait de côte

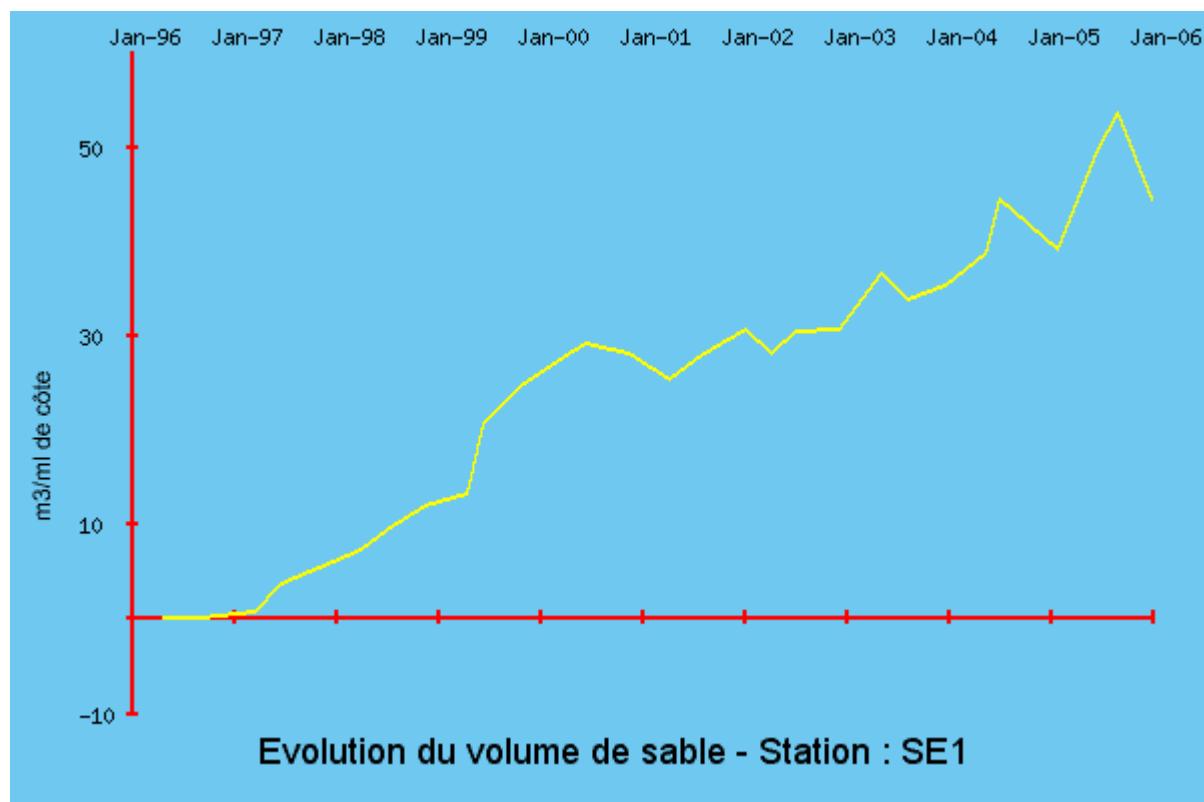
Photo du **15/05/1996**



Photo du **19/10/2005**



Au droit de la limite sud de la réserve naturelle de Beau Guillot, à l'Ouest des Bancs du Grand Vey.



Evolution du profil de plage entre novembre 2004 et octobre 2005

- haute plage :

Relative stabilité de la haute plage entre novembre 2004 et octobre 2005 malgré des fluctuations de ± 10 cm.

- moyenne plage et basse plage :

Les fluctuations atteignent ± 70 cm sur la partie inférieure de la basse plage où de fortes fluctuations sont observées en raison de la proximité du chenal de Carentan. Les moyenne et basse plages sont caractérisées par la présence de barres sableuses qui migrent en direction de la haute plage provoquant une succession d'exhaussement (+30 cm) et d'abaissement (-50 cm).

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Accrétion de $+5 m^3/ml$ entre novembre 2004 et octobre 2005.

Evolution du profil de plage entre avril 1996 et octobre 2005

- haute plage :

Exhaussement du schorre de l'ordre de +20 cm localement, lié à des déplacements sédimentaires sous forme de placages décimétriques. La partie inférieure de la haute plage s'est exhaussée de +30 cm en moyenne sur cette période.

- moyenne plage et basse plage :

L'amplitude des fluctuations du profil s'accroît vers le chenal de Carentan, atteignant 70 cm en basse plage. Le bilan depuis le début des suivis se traduit par un exhaussement localisé sur la moyenne plage (entre +20 et +30 cm en fonction de la position des barres) et par un abaissement de la partie inférieure de la basse plage (-30 cm) entre avril 1996 et octobre 2005.

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Accrétion lente au début des suivis, puis plus importante et régulière entre mars 1997 et mai 2000. Ensuite, relative stabilisation jusqu'en octobre 2002 et nouvelle accrétion entre 2003 et 2005 (+14 m^3/ml). Le bilan est à l'accrétion (+44 m^3/ml). Les dépôts se produisent sur le schorre (apports éoliens), la haute plage sableuse et la moyenne plage. La basse plage reste soumise aux divagations du chenal de Carentan.

Commentaires

La basse plage restera tributaire des migrations du chenal de Carentan. Le contexte hydro sédimentaire global du secteur est très favorable à l'accrétion.

Station SE2 de la commune de Sainte-Marie-du-Mont

EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

Evolution du trait de côte

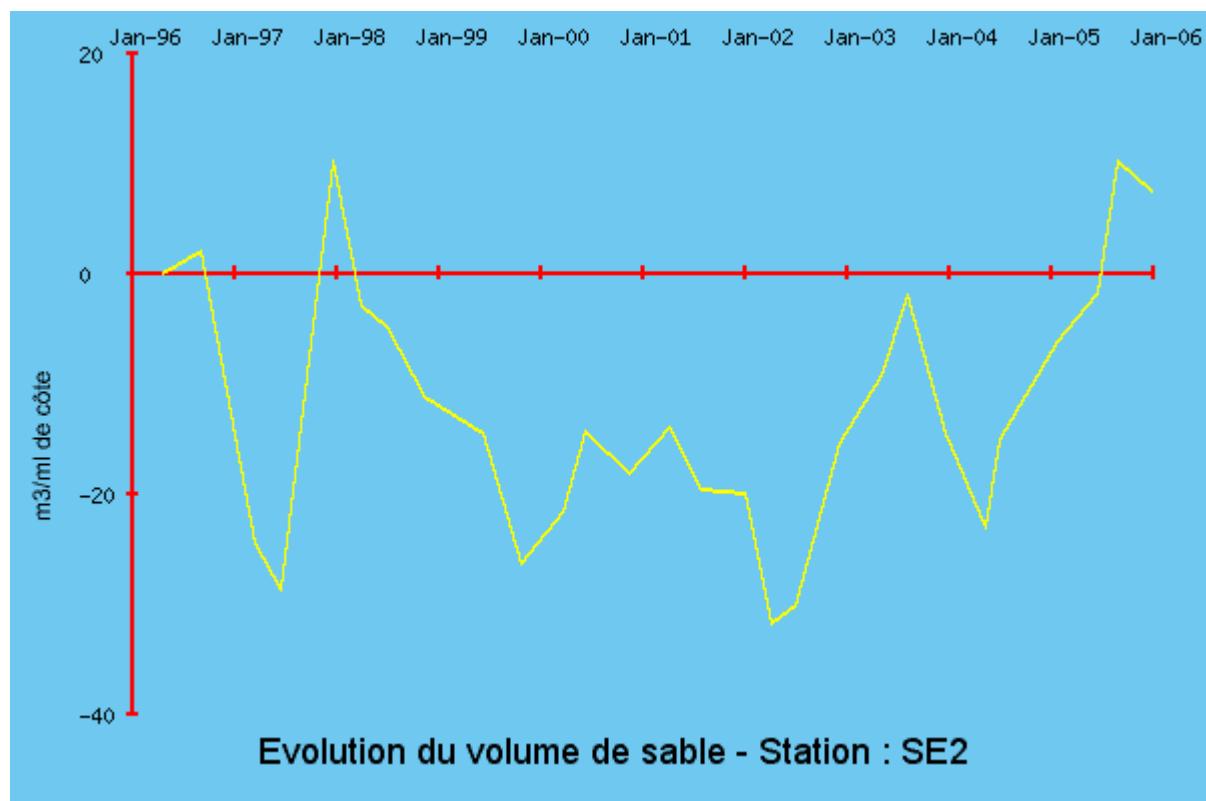
Photo du **15/05/1996**



Photo du **19/10/2005**



Située à 450 m environ au Sud du Musée du Débarquement, au droit d'un cordon dunaire.



Evolution du profil de plage entre novembre 2004 et octobre 2005

- haute plage :

Exhaussement du profil de haute plage, atteignant +20 cm en moyenne entre 2004 et 2005.

- moyenne plage et basse plage :

Le déplacement de barres sableuses engendre une stabilité de la partie supérieure de la moyenne plage, un exhaussement de sa partie centrale (+70 cm localement), un abaissement atteignant -30 cm à la jonction avec la basse plage et un exhaussement à l'extrémité basse du profil (+20 cm).

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Accrétion de +14 m^3/ml entre novembre 2004 et octobre 2005.

Evolution du profil de plage entre avril 1996 et octobre 2005

- haute plage :

Les fluctuations du profil de haute plage en pied de dune sont de l'ordre de 80 cm. Elles atteignent 1,4 mètre vers la moyenne plage. Depuis avril 1996, le versant marin de la dune s'est exhaussé de +60 cm et le reste de la haute plage a gagné +20 cm en moyenne entre le début des suivis et octobre 2005.

- moyenne plage et basse plage :

Les fluctuations de profil sont comprises entre 1,4 m en partie supérieure de la moyenne plage et 80 cm vers la partie inférieure du profil. Migration d'une barre de la moyenne plage en direction de la haute plage, engendrant un abaissement de la partie inférieure de la moyenne plage (-50 cm). En revanche, sa partie supérieure et la basse plage se sont exhaussées (+50 cm).

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Phase érosive entre avril 1996 et juin 1997 (-29 m^3/ml), largement compensée par une forte accrétion entre juin et décembre 1997. Nouvelle phase érosive en 1998 et 1999 (-37 m^3/ml). Amorce d'une phase d'accrétion en 2000 stoppée en mars 2001. Erosion jusqu'en février 2002 (-18 m^3/ml) puis nouvelle accrétion de +39 m^3/ml jusqu'en octobre 2005. Désormais, le bilan est légèrement positif avec +7 m^3/ml en octobre 2005.

Commentaires

La plage est caractérisée par des migrations de barres sableuses avec de fortes amplitudes d'évolution du niveau de l'estran. Malgré la stabilité de la haute plage observée depuis 1996, le risque d'un nouveau recul du pied de dune ne peut être écarté.

ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

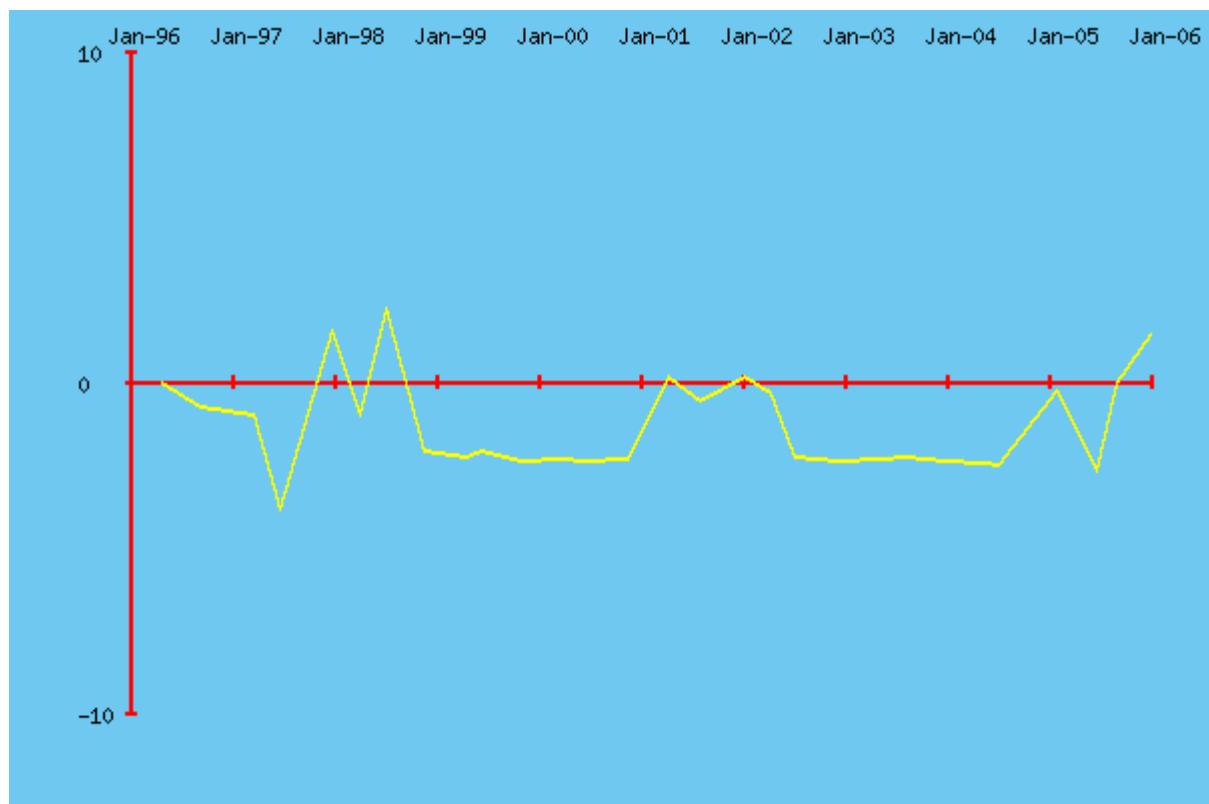
Photo du **15/05/1996**



Photo du **19/10/2005**



Trait de côte constitué d'un cordon dunaire taillé en microfalaise.



Evolution du trait de côte entre avril 1996 et octobre 2005

Recul de la microfalaise d'érosion de -3,9 mètres entre avril 1996 et juin 1997.

Rééquilibrage du profil entre juin 1997 et juin 1998, avec développement de végétation en avant de la microfalaise d'érosion qui s'estompe. Nouvelle phase érosive entre juin et novembre 98, avec formation d'une nouvelle microfalaise d'érosion -4,3 mètres en arrière de la limite de végétation de juin 1998. Relative stabilité entre novembre 1998 et octobre 2000 puis rééquilibrage du profil avec développement de végétation. En mars 2001, formation d'une nouvelle microfalaise d'érosion, 2,5 mètres en avant de celle d'octobre 2000. L'année 2002 est marquée par une nouvelle phase érosive se traduisant par la réactivation de l'ancienne microfalaise qui est restée stable en 2003. Fin 2004 et en 2005, la végétation s'est développée sur le versant marin de la dune et le trait de côte a progressé de +3,9 m. Le bilan de l'évolution du trait de côte depuis le début des suivis est positif avec +1,4 m depuis 1996.

Commentaires

La tendance récente est à la progression du trait de côte mais ce dernier peut reculer au cours des périodes hivernales sous l'impact des tempêtes.

**Station SE3 de la commune de Sainte-Marie-du-Mont
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE**

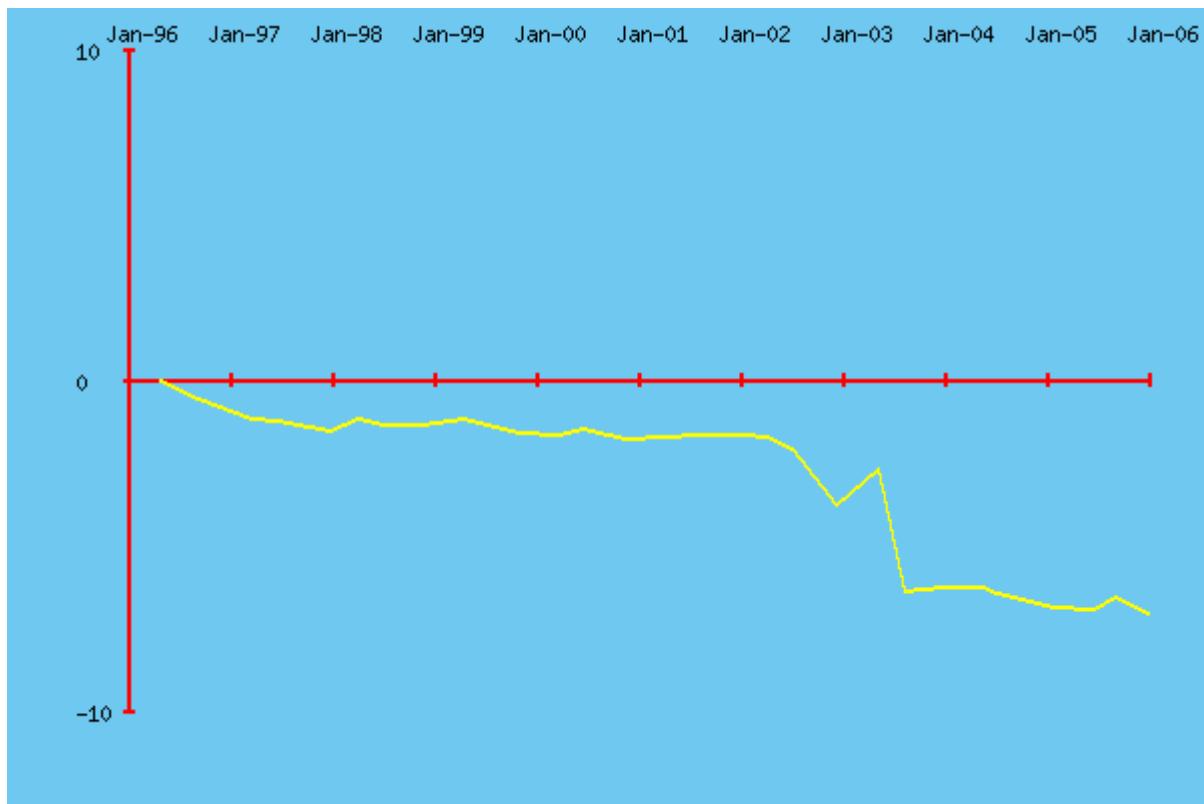
Photo du **15/05/1996**



Photo du **19/10/2005**



Trait de côte constitué d'un cordon dunaire taillé en microfalaise.



Evolution du trait de côte entre avril 1996 et octobre 2005

Recul régulier de la microfalaise d'érosion, de l'ordre de -1,6 m entre avril 1996 et décembre 1997. Stabilisation entre décembre 1997 et février 2002. Les années 2002 et 2003 sont marquées par un retour de la tendance érosive avec un recul de -4,6 m. En 2004 et 2005, le recul se poursuit à rythme plus modéré et le bilan 1996/2005 traduit un recul de la corniche dunaire de l'ordre de -7,1 m.

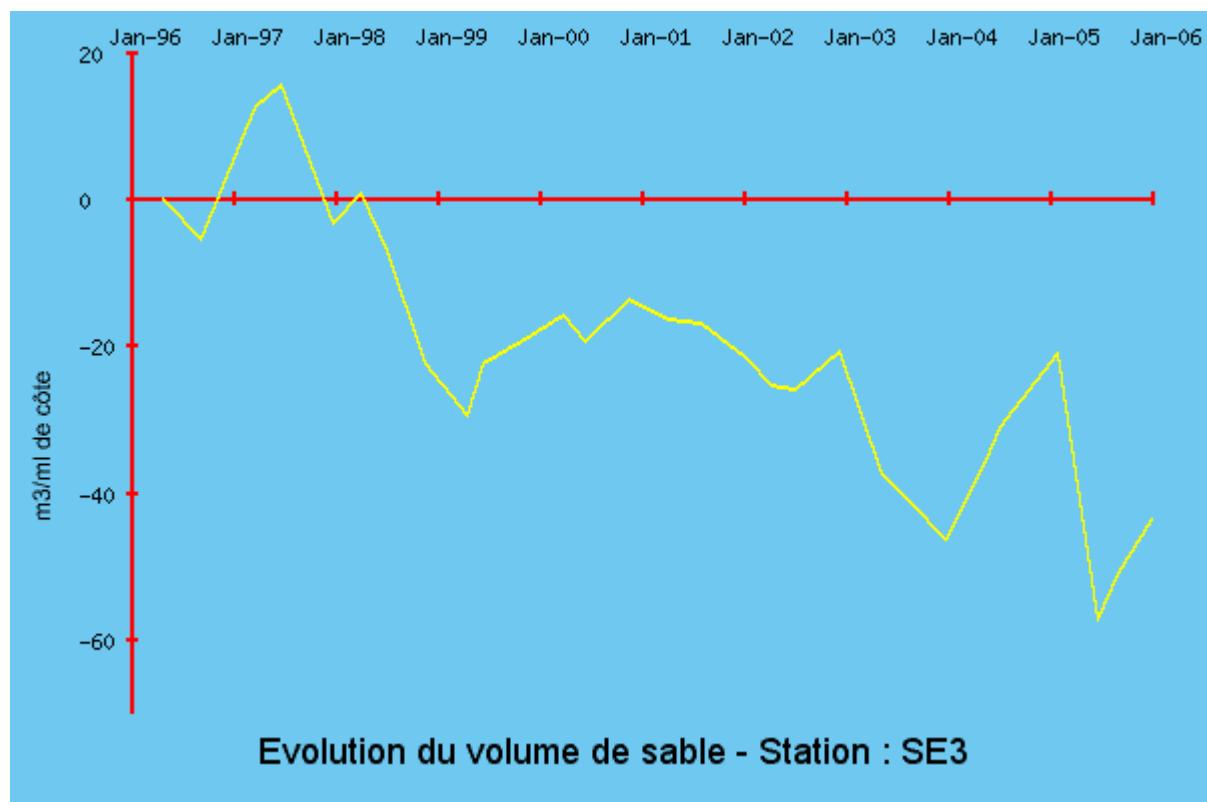
Commentaires

Compte tenu de l'évolution récente de la microfalaise dunaire, le trait de côte doit faire l'objet d'une attention particulière, notamment en raison de la proximité du Musée du Débarquement.

**Station SE3 de la commune de Sainte-Marie-du-Mont
EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE**

Photo du **15/05/1996**Photo du **19/10/2005**

Située à 300 m environ au Nord du Musée du Débarquement, au droit d'un bourrelet dunaire.



Evolution du profil de plage entre novembre 2004 et octobre 2005

- haute plage :

Entre novembre 2004 et octobre 2005, la corniche dunaire est stable. Un abaissement

atteignant -30 cm en pied de dune est mesuré sur la haute plage. Exhaussement de +10 cm à la jonction avec la moyenne plage.

- moyenne plage et basse plage :

La moyenne plage évolue avec la migration de barres sableuses. Un exhaussement a été mesuré en partie centrale (+20 cm) tandis que les parties supérieure et inférieure se sont abaissées (-20 et -60 cm respectivement). Léger exhaussement de la basse plage (+10 cm).

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Importante érosion entre novembre 2004 et octobre 2005, avec -23 m^3/ml .

Evolution du profil de plage entre avril 1996 et octobre 2005

- haute plage :

Fluctuations de profil de l'ordre de 1,5 m en pied de dune se réduisant à 60 cm en partie centrale de la haute plage et à 1 m à la jonction avec la moyenne plage. Bilan 1996/2005 se traduisant par une érosion du versant marin de la dune et un recul d'environ -4 m de son pied. Un abaissement global de la haute plage a été constaté avec -10 à -40 cm au maximum.

- moyenne plage et basse plage :

Fluctuations de l'ordre du mètre sur la moyenne plage, avec un bilan 1996/2005 présentant une accrédition sur la partie supérieure (jusqu'à +70 cm) et une érosion sur la partie inférieure (atteignant -70 cm localement), à mettre en relation avec la migration d'une barre sableuse vers la haute plage. Exhaussement de la basse plage (+20 cm) où les fluctuations sont faibles (50 cm au maximum).

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Accrédition de la plage de l'ordre de +16 m^3/ml entre avril 1996 et juin 1997. Phase d'érosion de -45 m^3/ml entre juin 1997 et novembre 1998. Reprise de l'accrédition entre mars 1999 et octobre 2000, avec +15 m^3/ml , puis érosion faible jusqu'en mai 2002 (-12 m^3/ml). Une érosion plus marquée a été mesurée entre octobre 2002 et octobre 2003 avec -25 m^3/ml mais elle a été totalement compensée par l'accrédition en 2004 avant une nouvelle érosion en 2005 (-23 m^3/ml). Bilan négatif, avec une érosion de -44 m^3/ml entre avril 1996 et octobre 2005 .

Commentaires

Les évolutions des plages à barres sont très contrastées. Le site doit faire l'objet d'une attention particulière en raison de la phase érosive constatée en haute plage en 2005.

Station SE5 de la commune de Sainte-Marie-du-Mont ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

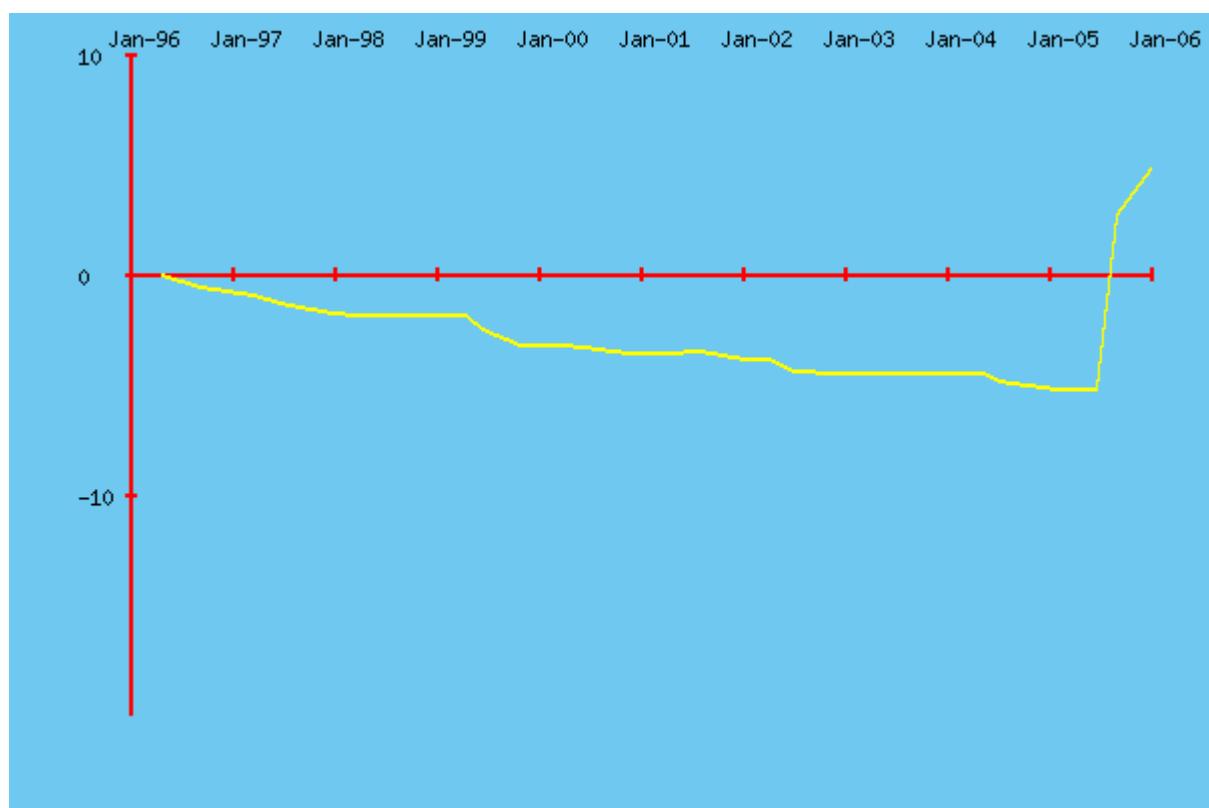
Photo du **15/05/1996**



Photo du **19/10/2005**



Trait de côte constitué d'un cordon dunaire taillé en corniche.



Evolution du trait de côte entre avril 1996 et octobre 2005

Recul régulier de la crête dunaire entre avril 1996 et décembre 1997, de l'ordre de -1,8

m. Stabilité de la position du trait de côte, toujours caractérisé par une corniche dunaire, entre décembre 1997 et mars 1999. Nouveau recul important entre mars et octobre 1999 (-1,3 m), lié au réajustement du profil dunaire, puis recul faible et régulier jusqu'en juin 2001. La fin de l'année 2001 et 2002 sont marquées par une accélération du recul (-1 m en un an et demi), puis le trait de côte est stable en 2003 avant de reculer à nouveau en 2004 (-0,7 m). Entre fin 2004 et fin 2005, une densification de la végétation en avant de la microfalaise dunaire provoque une avancée du trait de côte proche de +10 m. Le bilan depuis le début des suivis est positif, avec une avancée de +4,8 m en octobre 2005.

Commentaires

La position du trait de côte est à surveiller compte tenu de sa tendance historique au recul. Toutefois, la progression récente de la végétation est bénéfique pour la stabilité du trait de côte.

Station SE5 de la commune de Sainte-Marie-du-Mont EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

Evolution du trait de côte

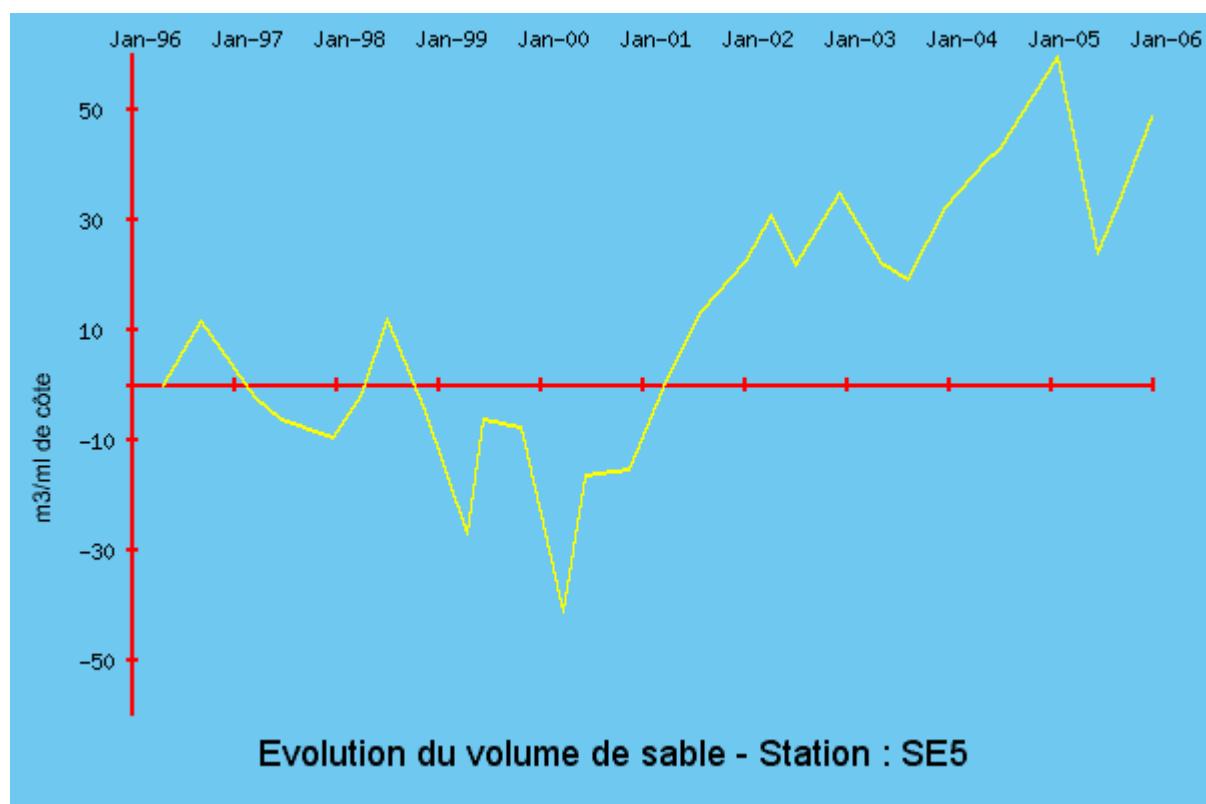
Photo du **15/05/1996**



Photo du **19/10/2005**



Située à 700 m environ au Sud de l'ancien blockhaus, au lieu dit "La Redoute".



Evolution du profil de plage entre novembre 2004 et octobre 2005

- haute plage :

La haute plage s'est globalement exhaussée entre novembre 2004 et octobre 2005 (jusqu'à

+70 cm en pied de dune mais +10 cm en moyenne plus en avant).

- moyenne plage et basse plage :

Les abaissements en partie supérieure de la moyenne plage (jusqu'à -1 m) et en partie inférieure (-0,3 m) sont liés à l'arasement d'une barre sableuse. En revanche, la basse plage s'est exhaussée de +20 à +50 cm suite au comblement d'une bâche.

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Importante érosion pendant l'hiver 2004-2005, avec $-36 m^3/ml$ puis accréition de $+25 m^3/ml$ jusqu'en octobre 2005.

Evolution du profil de plage entre avril 1996 et octobre 2005

- haute plage :

Fluctuations de l'ordre de 70 cm en pied de dune, avec un bilan 1996/2005 témoignant d'une accréition de l'ordre de +20 à +60 cm. Les fluctuations atteignent 1,2 mètres sur le reste de la haute plage, avec un bilan 1996/2005 également à l'exhaussement (+40 cm localement). Le recul de la corniche dunaire atteint -5 mètres en octobre 2005.

- moyenne plage et basse plage :

Fluctuations de 1,2 mètres sur la moyenne plage, liées à la formation puis à la migration de barres sableuses, se réduisant à 50 cm sur la basse plage. Le bilan 1996/2005 met en évidence un abaissement de la partie supérieure de la moyenne plage (-50 cm) et un exhaussement de la partie inférieure et de la basse plage compris entre +10 et +50 cm en raison du déplacement des barres vers la côte.

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Erosion de $-42 m^3/ml$ entre avril 1996 et février 2000 avec des fluctuations saisonnières de $\pm 20 m^3/ml$, liées aux mouvements des barres sableuses dans le profil et aux transports de sable parallèles à la côte. Tendance à l'accréition forte ($+101 m^3/ml$) entre février 2000 et novembre 2004 puis érosion fin 2004 - début 2005 ($-36 m^3/ml$) et nouvelle accréition jusqu'en octobre 2005 ($+25 m^3/ml$). Bilan pour la période 1996/2005 traduisant une accréition de $+48 m^3/ml$.

Commentaires

Les fluctuations saisonnières de la haute plage peuvent provoquer des érosions importantes.

C.4.2 la surveillance :

Aucune surveillance particulière n'est organisée par les services de l'Etat

Une surveillance visuelle est effectuée par les services de la commune.

C.4.3 la mitigation :

Aucuns travaux de compétence Etat n'ont été entrepris.

Pour réduire les risques, des plantations d'oyats ont été effectuées par la commune, ainsi que la pose de travers de chemin de fer, recharge en sable du cordon dunaire, enrochement nord et sud de la cale en béton situé à proximité du camping d'Utah-Beach.

(Enrochements divers effectués par les particuliers pour protéger leur propriété privée)

C.4.4 Les dispositions d'aménagement et d'urbanisme :

La commune n'est pas concernée par un PPR mouvement de terrain

Des dispositions d'urbanisme quand à la prévention des risques d'inondation ont été prises par la commune lors du remembrement. Le réseau hydraulique ayant fait l'objet d'une attention particulière.

La commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) élaboré le 10 octobre 2006 et en cours de modification

Le risque mouvement de terrain n'est pas repris dans ce document d'urbanisme

C.4.5 L'information et l'éducation :

Aucune information n'est prévue sur ce sujet auprès de la population.

Une information sera donnée à la population dans le prochain bulletin municipal ; « La Lettre Montoise »

C.4.6 Le retour d'expérience :

Le Cordon dunaire n'est toujours pas stabilisé.

C.5 – LES TRAVAUX DE PROTECTION

Aucun travaux de protection de compétence Etat ne sont réalisés ou prévus.

Des plantations d'oyats ont été effectuées par la commune, ainsi que la pose de travers de chemin de fer, recharge en sable du cordon dunaire, enrochement nord et sud de la cale en béton situé à proximité du camping d'Utah-Beach.

C.6 – LES MESURES DE POLICE ET DE SAUVEGARDE

C.6.1 L'alerte :

Aucun système d'alerte n'est prévu au niveau de la commune.

Hébergement - Secours :

- La Salle du Pôle de Vie
- La base de loisirs
- La maison des jeunes
- Les écoles
- Les Gites et chambres d'hôtes

C.6.2 Les fréquences radio :

- Radio France Bleu Cotentin : 100.7 Mhz
- Tendance Ouest : 102.6 Mhz

C.6.3 Le plan communal de sauvegarde (PCS) :

La commune n'étant pas située en une zone PPR, le PCS n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé.

La commune n'envisage pas son élaboration dans un avenir proche

C.6.4 Les plans particuliers de mise en sûreté(PPMS) dans les ERP :

Pour les établissements recevant du public, (le musée, le camping d'Utah-Beach, le camping du Grand-Vey) évacuation vers des lieux d'hébergement de secours.

Aucun établissement scolaire n'est concerné sur la commune.

C.7 – L’AFFICHAGE DES RISQUES ET CONSIGNES

C.7.1 Le plan d'affichage :

Aucun arrêté municipal n° du

L'affichette réglementaire sera apposée aux endroits suivants :

- mairie et panneaux d'affichage extérieur :
 - le bourg
 - village de pouppeville
 - village de la madeleine
 - village du Grand-Vey
 - Sur le site d'Utah-Beach

C.7.2 Les consignes particulières à respecter :

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE

En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

- Fuir latéralement, **ne pas revenir sur ses pas**,
- Gagner un point en hauteur, **ne pas entrer dans un bâtiment endommagé**,
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.

→ APRÈS

- Evaluer les dégâts et les dangers,
- Informer les autorités.

En cas d'effondrement du sol :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

A l'intérieur :

- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments **et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur**.

A l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse.
- Respecter les consignes des autorités.
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué.

C.8 – LA CARTOGRAPHIE

La seule cartographie existante est celle fournie par le GRESARCH

C.9 – LES CONTACTS

- Mairie de Sainte Marie du Mont, **02.33.71 58 00** (pendant heures d'ouverture).
- Subdivision de l'équipement : **02.33.XXXXXX**
- Conservatoire du littoral : **02.31.15.30.90**
- Service départemental d'incendie et de secours : **18**
- Centre opérationnel gendarmerie : **17**

C.10 – POUR EN SAVOIR PLUS

- Site Internet : <http://mer-littoral.lamanche.net>
- Mairie.stemariedumont@wanadoo.fr

Commune
SAINTE MARIE DU MONT
Département de la Manche
Région Basse-Normandie



en cas de **danger** ou d'**alerte**

1. abritez vous

take shelter

resguardese

2. écoutez la radio

listen to the radio
escudela la radio

Stations :

Radio France Bleu Cotentin : **100.7** mhz.

3. respectez les consignes

Follow the instructions
Respecte las consignas

MEMOIRE PHOTOGRAPHIQUE

SUR LA COMMUNE DE

SAINTE MARIE DU MONT